



Vous êtes ici : [Qui sommes-nous ?](#) [Organisation](#)

Organisation

Pour garantir la qualité de ses travaux, le Hcéres appuie son organisation sur un collège de 24 membres français et étrangers qui fixe le cadre général de son action. Huit départements «métier» et le secrétariat général œuvrent à l'orchestration des campagnes d'évaluation, animent les missions et créent l'appui fonctionnel à l'organisation.

Chaque année, 3500 experts sont mobilisés pour conduire les évaluations, avec le soutien des conseillers/chargés de mission scientifiques et des personnels administratifs.

Organigramme du Hcéres

Référents du Hcéres

Collège du Hcéres

Conseil d'orientation de l'Ofis (CoFIS)

Conseil d'orientation scientifique (OST)

Sept départements et un secrétariat général

(<https://www.hceres.fr/fr/conseil-francais-de-lintegrite-scientifique-cofis>)

Experts et conseillers scientifiques

Recueil des actes administratifs

(<https://www.hceres.fr/fr/expertise-par-les-pairs>)

APPUI À L'ÉVALUATION

- Liste des conseiller(ère)s scientifiques du Hcéres
- Liste des experts ayant participé à une évaluation organisée par le Hcéres

TEXTES D'ORGANISATION

- Articles [L. 114-3-1 à L. 114-3-6](#) et [R. 114-1 à R. 114-23](#) du code de la recherche